

Perturbateurs endocriniens : Une deuxième stratégie nationale

Dossier de la rédaction de H2o
Septembre 2019

En déplacement à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la Protection de l'Enfance, ont présenté la deuxième stratégie nationale des perturbateurs endocriniens. Cette nouvelle stratégie vise à réduire l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens et la contamination de l'environnement par des actions de recherche et d'expertise, d'information du public, de formation des professionnels et un meilleur encadrement réglementaire.

Fruit d'une concertation menée depuis janvier 2019, la deuxième stratégie se structure autour de trois enjeux prioritaires :

- Former et informer, pour que chacun puisse agir en connaissance de cause. Dès 2020, une liste de perturbateurs endocriniens sera publiée et partagée avec les partenaires européens. Une campagne d'information grand public sera lancée afin de sensibiliser sur les risques liés à l'utilisation de certains produits chimiques. Parce que les femmes enceintes et les enfants sont des populations particulièrement vulnérables, Santé Publique France a également ouvert un site Internet "Agir pour mieux" donnant des conseils pratiques pour limiter leur exposition aux produits chimiques dont les perturbateurs endocriniens. Enfin, les professionnels de santé et de la petite enfance, ou encore les agents des collectivités territoriales, seront formés aux bonnes pratiques pour limiter l'exposition aux perturbateurs.

- Protéger l'environnement et les populations. La France demandera à la Commission européenne de réviser les règlements qui s'appliquent aux objets du quotidien, notamment aux cosmétiques et aux jouets, afin de prendre en compte les perturbateurs endocriniens. Les données sur la contamination environnementale par les perturbateurs endocriniens seront centralisées sur le portail de données ouvertes (data.gouv.fr).

- Améliorer les connaissances en accélérant la recherche, notamment sur les impacts des perturbateurs endocriniens sur la santé. L'Agence française pour la biodiversité a d'ores et déjà rendu public en juin 2019 un appel à projets de recherche pour mieux comprendre les effets des perturbateurs endocriniens sur la biodiversité. Pour la première fois, une étude mesure la présence des perturbateurs endocriniens dans l'organisme des enfants et des adultes, auprès d'un large échantillon. L'étude ESTEBAN montre effectivement l'imprégnation de la population française par des contaminants organiques. Si ces premiers résultats soulignent une large imprégnation de la population française et un niveau d'imprégnation des enfants globalement plus élevé que les adultes, les niveaux mesurés sont comparables à ceux de d'autres études menées à l'étranger, comme au Canada ou aux États-Unis. Ces premiers résultats confortent la nécessité de continuer à agir pour limiter l'exposition aux substances chimiques.

Enfin, les ministres rappellent que cette nouvelle stratégie s'intègre dans le dispositif "Mon environnement, ma santé" du plan national Santé Environnement qui doit démarrer en 2020 et dont l'élaboration est en cours. Mieux connaître les pollutions, informer et former, réduire les expositions et multiplier les actions concrètes dans les territoires sont les grands axes de la politique du gouvernement en matière de santé environnementale.

Environnement France